

CALACS

Agression Estrie dans les médias!

Revue de presse 2015-2016
(non exhaustive)



Agressions sexuelles : consommer de l'alcool ne veut pas dire consentement

Mise à jour le mardi 5 mai 2015 à 18 h 54 HAE

139
PARTAGES



Photo : IS/Stockphoto

Quatre femmes de l'Estrie lancent une pétition pour que le gouvernement oblige les fabricants d'alcool à indiquer sur leurs produits que l'alcool n'égal pas un consentement sexuel. Les établissements possédant un permis d'alcool aurait à inscrire le même slogan sur des panneaux au bar et dans les toilettes.

Une récente étude, réalisée par la Fondation canadienne des femmes, révèle que l'alcool est en cause dans 75 % des cas d'agression sexuelle. On y apprend également que 67 % des Canadiens ne comprennent pas ce qu'est le consentement.

Chapeautée par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS), la pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

« Quand nous prenons de l'alcool, c'est sûr que notre jugement va être altéré! »

— Stéphanie Tremblay, porte-parole CALACS Estrie





Cette pétition est lancée au moment où une polémique a été déclenchée aux États-Unis. Un brasseur américain a inscrit sur ses bouteilles de Bud Light le slogan « la bière parfaite qui enlèvera le mot 'non' de votre vocabulaire cette nuit ».

Les quatre instigatrices de la pétition estiment que leur démarche est pleinement justifiée et d'actualité.

« C'est tellement ancré dans la culture populaire, qu'on banalise la chose alors qu'en réalité, c'est un crime! »

— Mélanie Lemay, instigatrice de la pétition

Agressions sexuelles: Consommer de l'alcool ne veut pas dire consentement

139 PARTAGES   + |   AA

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | S'inscrire

8 Commentaires

À LA UNE

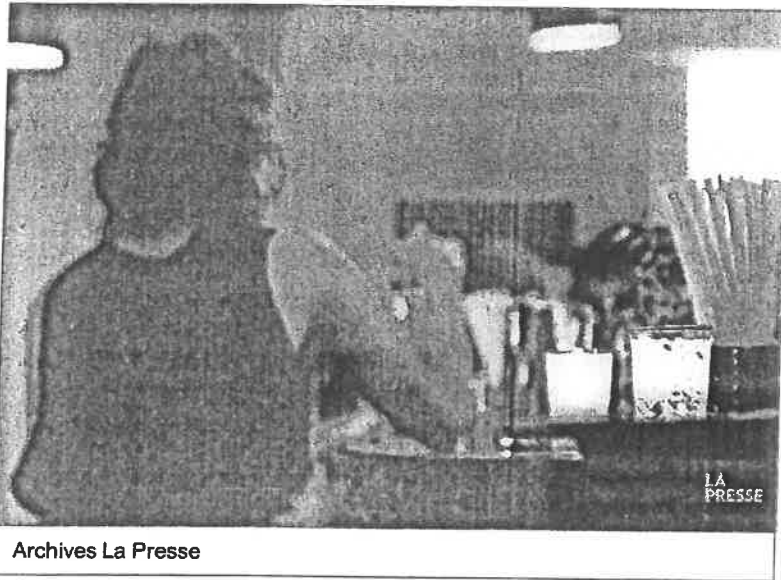
X



SOCIÉTÉ

Comment s'assurer que son enfant est en sécurité à la garderie?

Alcool et agression: le CALACS demande à Québec de légiférer



Archives La Presse

Emanuelle Boutin-Gilbert

La Tribune

(SHERBROOKE) Des membres du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie ont lancé une pétition afin que les brasseurs indiquent clairement sur leurs bouteilles que la consommation d'alcool n'est pas un consentement aux agressions.

Une femme sur trois et un homme sur six seront victimes d'une agression à caractère sexuel au cours de leur vie. L'alcool est en cause dans trois cas d'agressions sur quatre, selon des statistiques du CALACS.

Rebeca Irazabal, Kharoll-Ann Souffrant, Ariane Renaud ainsi que Mélanie Lemay, toutes administratrices au CALACS de l'Estrie, sont derrière la pétition. Elle fait suite à une polémique déclenchée la semaine dernière, quand un brasseur américain a mis sur le marché des bouteilles sur

lesquelles on pouvait y lire « la bière parfaite qui enlèvera le mot 'non' de votre vocabulaire cette nuit ».

Rapidement, les internautes et les consommateurs ont fait part de leur mécontentement massivement sur les réseaux sociaux. Alexander Lambrecht, vice-président de Bud Light, s'est rapidement excusé d'avoir lancé un tel message et a tenu à rappeler que l'entreprise ne tolérerait, d'aucune façon, la violence des comportements que le slogan pouvait suggérer.

La pétition demande au gouvernement du Québec d'obliger les compagnies de bière d'inscrire « Alcool ≠ Consentement » sur leurs bouteilles. Il est aussi demandé que les établissements possédant un permis d'alcool inscrivent ce même slogan dans leurs bars ainsi que dans leurs toilettes.

L'organisme, qui vient en aide depuis près de 35 ans aux femmes et aux adolescentes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel, invite donc la population à signer la pétition (<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5325/index.html>) et ainsi signifier au gouvernement l'importance de prendre position face à ce problème évident de violence.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

6 mai 2015 La Tribune | EMANUELLE BOUTIN GILBERT eboutin@latribune.qc.ca

Alcool et agression : le CALACS demande à Québec de légiférer

SHERBROOKE — Des membres du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie ont lancé une pétition afin que les brasseurs indiquent clairement sur leurs bouteilles que la consommation d'alcool n'est pas un consentement aux agressions.

Une femme sur trois et un homme sur six seront victimes d'une agression à caractère sexuel au cours de leur vie. L'alcool est en cause dans trois cas d'agressions sur quatre, selon des statistiques du CALACS.

Rebeca Irazabal, Kharoll-Ann Souffrant, Ariane Renaud ainsi que Mélanie Lemay, toutes administratrices au CALACS de l'Estrie, sont derrière la pétition.

BUD LIGHT S'EXCUSE

Leur démarche fait suite à une polémique déclenchée la semaine dernière, quand un brasseur américain a mis sur le marché des bouteilles sur lesquelles on pouvait lire « la bière parfaite qui enlèvera le mot "non" de votre vocabulaire cette nuit ».

Rapidement et massivement, les internautes et les consommateurs ont fait part de leur mécontentement sur les réseaux sociaux.

Alexander Lambrecht, viceprésident de Bud Light, s'est tout aussi rapidement excusé d'avoir lancé un tel message et a tenu à rappeler que l'entreprise ne tolérait, d'aucune façon, la violence des comportements que le slogan pouvait suggérer.

La pétition demande au gouvernement du Québec d'obliger les compagnies de bière à inscrire « Alcool ≠ Consentement » sur leurs bouteilles. Il est aussi demandé que les établissements possédant un permis d'alcool inscrivent ce même slogan dans leurs bars ainsi que dans leurs toilettes.

Le CALACS, qui vient en aide depuis près de 35 ans aux femmes et aux adolescentes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel, invite donc la population à signer la pétition et ainsi signifier au gouvernement l'importance de prendre position face à ce problème évident de violence. Il est possible d'accéder à la pétition à partir du site internet du CALACS à www.calacsestrie.com.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

Article précédent

Article suivant

7 mai 2015, La Tribune

La consommation d'alcool n'est pas synonyme de consentement

La semaine dernière, les étiquettes de la bière Bud Light, sur lesquelles on pouvait lire « La bière parfaite qui enlèvera le mot "non" de votre vocabulaire cette nuit » faisaient le tour des réseaux sociaux. Cette semaine, c'est un sondage de la Fondation canadienne des femmes qui fait la une. On y révèle que deux Canadiennes sur trois ne savent pas réellement ce qu'est le consentement sexuel. Je crois qu'il est grand temps de clarifier en quoi consiste cette importante notion. Il faut d'abord savoir que lorsque des gestes de nature sexuelle sont posés sans le consentement de la personne visée, il s'agit d'agressions à caractère sexuel. Et le consentement sexuel, afin d'être valide, doit satisfaire plusieurs critères. En premier lieu, qu'il soit exprimé par la parole ou le comportement, l'accord du/de la partenaire doit être communiqué clairement. L'accord doit également être donné de manière volontaire, ce qui exclut toutes formes de consentement accordées sous l'effet de la crainte, de la menace ou de la force. Aussi, un consentement n'est pas volontaire lorsqu'il est accordé par une personne qui n'a pas la capacité de consentir, notamment dans les cas où elle est intoxiquée, ivre ou droguée. Par conséquent, on parle d'agression par intoxication lorsqu'un individu tire avantage sexuellement d'une personne intoxiquée et ce, que la substance ait été ingérée volontairement ou involontairement. En effet, qu'il s'agisse de GHB mis dans le verre d'une personne à son insu, d'incitation à la consommation excessive ou encore d'une consommation complètement volontaire, si un individu pose des gestes à caractère sexuel à l'endroit d'une personne qui n'est pas en mesure de consentir, les gestes seront qualifiés d'agressions. Seulement, peu de gens en ont conscience, ces gestes étant grandement banalisés. Afin de compenser pour une culture populaire qui normalise — valorise, même — les agressions par intoxication, une importante pétition a été mise en ligne récemment : il est demandé que le gouvernement du Québec oblige les fabricants d'alcool et les établissements ayant un permis d'alcool à inscrire « Alcool ≠ Consentement » sur leurs bouteilles et dans leurs installations. La problématique des agressions à caractère sexuel étant un enjeu de santé publique, le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Pour signer la pétition, rendez-vous sur le site de l'Assemblée nationale.

Stéphanie Tremblay,
CALACS de Sherbrooke

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article précédent

Article suivant



«Fuck ton ex» au Boston Bar

L'événement en dérange plus d'un

Première publication 15 mai 2015 à 16h48

Recommander < 315

Tweet | 7

Par **Emmanuelle Corriveau** | TVA Sherbrooke

L'événement «**Fuck ton ex**», qui aura lieu le **dimanche 17 mai** prochain au **Boston Bar de Sherbrooke**, suscite la controverse. L'organisation de cette soirée utilise dans sa promotion plusieurs termes qui font allusion à la sexualité et même au «**bordel**», une situation que dénonce le **CALACS Estrie**.

«Ce que veulent les organisateurs, c'est l'amusement, la rencontre, oublier son ex. Pourquoi pas? Mais pourquoi fait-on allusion explicitement à la sexualité?» se questionne **Stéphanie Tremblay, une intervenante de l'organisme**.

Pour le CALACS, c'est le fait d'associer l'alcool et la sexualité qui pose problème précise-t-elle.

«Ce n'est pas nécessairement le slogan «**Fuck ton ex**» qui est problématique, mais tous les éléments qui viennent avec comme "Je le fais mieux que ton ex" qui font allusion à la sexualité.»

L'un des organisateurs de l'événement se défend par écrit.

«Les slogans directs et accrocheurs dont nous faisons usage ne signifient pas la vulgarité, mais représentent un langage commun chez les jeunes. Oublier son ex et passer à autre chose est un concept qui a conquis le cœur des célibataires, tous âges confondus», explique ce dernier.

Il ajoute également «qu'en neuf ans, aucun viol n'a été rapporté et que des rapports sexuels non consentis n'ont jamais été tolérés.»

L'événement «**Fuck ton ex**» prévu le 17 mai prochain au Boston Bar de Sherbrooke aura bel et bien lieu. Entre-temps, le CALACS Estrie invite la population à signer la pétition «**Alcool n'égal pas consentement**» en ligne sur le site de l'**Assemblée nationale**.

Copyright © 1998-2015 - Tous droits réservés. Une réalisation de TVA Interactif inc.

Fermer X



ILICO SUR ANDROID
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



L'invitation à une soirée de célibataires d'un bar de Sherbrooke suscite la controverse

Mise à jour le vendredi 15 mai 2015 à 15 h 09 HAE

103
PARTAGES



*La tournée F*ck ton ex s'arrête à Sherbrooke.*

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) dénonce la façon dont un bar de Sherbrooke fait la promotion d'un événement auquel sont conviés les célibataires.

Cette soirée, qui aura lieu dimanche au Boston Bar, s'inscrit dans le cadre d'une tournée provinciale. Selon l'organisme, la soirée encourage les relations sexuelles combinées à la consommation d'alcool. L'organisme estime que les images et les mots associés à cet événement restent dégradants pour la femme. « Euphorie, Extase, Désordre, Hangover, le rendez-vous des célibataires. Faisons l'amour. Let's FCK », pouvait-on lire, entre autres, sur la page Facebook de l'événement.

Le CALACS se questionne sur la nécessité d'avoir recours à de tels mots pour faire la promotion d'une soirée. « On demande juste qu'il n'y ait pas d'allusion à la sexualité. Le promoteur, ce qu'il

veut avec ses événements, c'est faire sortir le monde et que ce soit des soirées festives. Pourquoi inciter à des rapports sexuels alors que ce n'est même pas ça qu'il veut? La sexualité vend, mais je pense que l'on peut trouver d'autres manières de vendre des événements qui fonctionnent bien », croit l'intervenante au CALACS de l'Estrie, Stéphanie Tremblay.

Depuis que le CALACS s'est plaint, le promoteur de la soirée, Fethi Senoussaoui, a modifié la description de l'événement sur sa page Facebook. Ce dernier est surpris de la réaction de l'organisme. Il affirme qu'en aucun temps il n'a souhaité banaliser la sexualité et la consommation d'alcool.

En après-midi, le promoteur a répondu par voie de communiqué. « Aucun viol n'a été rapporté et jamais une activité s'apparentant de près ou de loin à de l'incitation à avoir des rapports sexuels non consentis n'a été tolérée », peut-on y lire. « Les slogans directs et accrocheurs dont nous faisons usage ne signifient pas la vulgarité mais représentent plutôt un langage bien commun chez les jeunes d'aujourd'hui et signifient tous la même chose: "Oublier son ex et passer à autre chose", », ajoute-t-il.

M. Senoussaoui invite d'ailleurs le CALACS à son événement « afin qu'ils puissent venir faire un travail de sensibilisation auprès de notre clientèle dans la lutte contre les agressions à caractère sexuel ».

103
PARTAGES   + |   AA

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | S'inscrire

2 Commentaires

Écrire un commentaire ici

Soumettre

EN DIRECT

Les plus récents

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

15 mai 2015 | La Tribune

Un événement dégradant pour les femmes

Quelle désagréable surprise avons-nous eue (au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) lorsque, dans notre fil d'actualité Facebook personnel, nous avons vu l'événement du Boston Bar organisé par « FCKTONEX : Je le fais mieux que ton ex »! Cette soirée, qui aura lieu le dimanche 17 mai, valorise clairement la sexualité en état de consommation : « Euphorie, Extase, Désordre, Hangover, le rendez-vous des célibataires. Faisons l'amour, Let's FCK », retrouve-t-on dans la brève description de l'événement. Il s'agit d'un exemple parfait de la mentalité de notre société qui encourage – valorise, même – les agressions par intoxication. En effet, lorsqu'une personne a consommé drogue ou alcool, elle ne peut pas, au sens de la loi, consentir à des activités sexuelles. La pétition « Alcool n'égale pas consentement », qui est présentement en circulation, a d'ailleurs été conçue à cet effet. Rappelons-nous que 75 pour cent des agressions à caractère sexuel impliquent l'alcool. Pour nous, qu'un bar sherbrookoïse encourage la consommation (on peut lire au sujet de l'événement, en commentaire : « J'y serai pour vous saouler... eeee... vous servir... hahahaha ») pour faciliter les rapports sexuels est tout à fait inacceptable! De plus, Le Boston Bar « marchandise » le corps des femmes pour attirer la clientèle. L'affiche promotionnelle de l'événement est sexiste puisqu'elle ne représente que des images de femmes sexualisées, comme si toutes les femmes étaient toujours disponibles sexuellement et devaient toujours l'être... Celles qui ont simplement envie de rencontrer d'autres célibataires ne semblent pas les bienvenues, car la pression est mise sur la nécessité d'avoir des activités sexuelles lors de cette soirée. La cerise sur le sundae, c'est évidemment de comparer et de souligner que l'événement aura l'air d'un bordel, allusion explicite à un lieu de prostitution. Participer à un tel événement, c'est encourager ce type de discours. Boycottons cet événement et signons massivement la pétition « Alcool n'égale pas consentement » sur le site de l'Assemblée nationale.

Marilynn Lévesques et Sophie Tremblay Intervenantes au CALACS Agression Estrie

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

Alcool ≠ Consentement

Par Stéphanie Tremblay, intervenante au CALACS Estrie

On parle d'agressions sexuelles lorsque des gestes à caractère sexuel sont posés sans le consentement de la personne visée. Cet important principe qu'est le consentement sexuel doit rencontrer plusieurs critères afin d'être valide, et ce, à la fois en regard de la loi, et, bien entendu, en vertu du jugement personnel.

D'abord, qu'il soit exprimé par la parole ou le comportement, l'accord du/de la partenaire doit être communiqué clairement. Le simple silence d'une personne n'étant pas valable, l'expression populaire « qui ne dit mot consent » ne s'applique pas en ce qui a trait au consentement sexuel. L'accord doit également être donné de manière volontaire, ce qui exclut toutes formes de consentement accordées sous l'effet de la crainte, de la menace ou de la force. Aussi bien, un consentement n'est pas volontaire lorsqu'il est accordé par une personne qui n'a pas la capacité de consentir, notamment dans les cas où elle est intoxiquée – ivre ou droguée. D'autre part, le consentement sexuel est une pratique continue et spécifique : il est constamment renouvelable et peut être retiré à tout moment.

Par conséquent, on parle d'agression par intoxication lorsqu'un individu tire avantage sexuellement d'une personne intoxiquée et ce, que la substance ait été ingérée volontairement ou involontairement. En effet, qu'il s'agisse de GHB mis dans le verre

d'une personne à son insu, d'incitation à la consommation excessive ou encore d'une consommation complètement volontaire, si un individu pose des gestes à caractère sexuel à l'endroit d'une personne qui n'est pas en mesure de consentir, les gestes seront qualifiés d'agression. Seulement, peu de gens en ont conscience, ces gestes étant grandement banalisés.

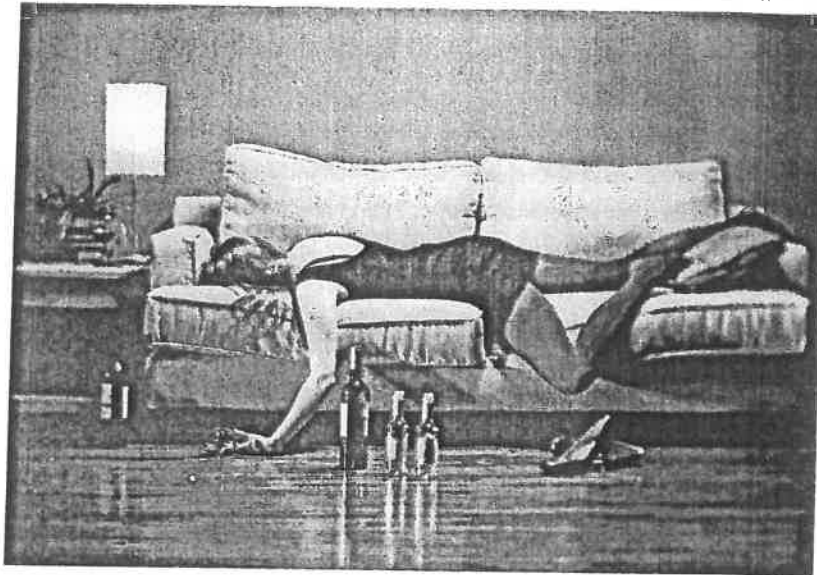
Afin de compenser pour une culture populaire qui normalise – valorise, même – les gestes d'agression par intoxication, une importante pétition a été mise en ligne : il est demandé que le gouvernement du Québec oblige les fabricants d'alcool à inscrire « Alcool ≠ Consentement » sur leurs bouteilles et que les établissements possédant un permis d'alcool inscrivent ce même slogan, par un marquage photoluminescent, à leurs bars ainsi que dans leurs toilettes.

La problématique des agressions à caractère sexuel étant un enjeu de santé publique, le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Signons massivement cette pétition afin de lui envoyer un message clair : pour une large campagne « Alcool ≠ Consentement ». Rendez-vous sur le site de l'assemblée nationale à www.assnat.qc.ca pour signer la pétition (numéro 5325).

<http://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>

Les agressions par intoxication: ALCOOL ≠ CONSENTEMENT

Par Stéphanie Tremblay, parution #185 Juin 2015



Depuis l'automne dernier, les agressions à caractère sexuel n'ont jamais autant fait parler. Dernièrement, un sondage de la Fondation canadienne des femmes révélait que deux Canadiens d'origine sur trois ne savent pas réellement ce qu'est le consentement sexuel. Je crois qu'il est grand temps de clarifier en quoi consiste cette importante notion.

Il faut d'abord savoir que lorsque des gestes de nature sexuelle sont posés sans le consentement de la personne visée, il s'agit d'une agression à caractère sexuel. Et le consentement sexuel afin d'être valide – à la fois en regard de la loi, et, bien entendu, en vertu du jugement personnel – doit satisfaire plusieurs critères.

En premier lieu, l'accord du/de la partenaire doit être communiqué clairement soit par la parole ou par le comportement. Le simple silence d'une personne n'étant pas valable, l'expression populaire «qui ne dit mot consent» ne s'applique pas en ce qui a trait au consentement sexuel. L'accord doit également être donné de manière volontaire, ce qui exclut toutes les formes de consentement accordées sous l'effet de la crainte, de la menace ou de la force.

Aussi, un consentement n'est pas volontaire lorsqu'il est accordé par une personne qui n'a pas la capacité de consentir, notamment dans les cas où elle est intoxiquée – ivre ou droguée. D'autre part, le consentement sexuel est une pratique continue et spécifique: il est constamment renouvelable et peut être retiré à tout moment.

Par conséquent, on parle d'agression par intoxication lorsqu'un individu tire sexuellement avantage d'une personne intoxiquée, et ce, même si la substance a été ingérée volontairement. En effet, qu'il s'agisse de GHB mis dans le verre d'une personne à son insu, d'incitation à la consommation excessive ou encore d'une consommation complètement volontaire, si un individu pose des gestes à caractère sexuel à l'endroit d'une personne qui n'est pas en mesure de consentir, les gestes seront qualifiés comme étant une agression. Seulement, peu de gens en ont conscience, ces gestes étant grandement banalisés.

Afin de compenser pour une culture populaire qui normalise – valorise – même les gestes d'agression par intoxication, une importante pétition a été mise en ligne récemment. Il est demandé que le gouvernement du Québec oblige les fabricants d'alcool à inscrire «Alcool ≠ Consentement» sur leurs bouteilles et que les établissements possédant un permis d'alcool inscrivent ce même slogan, par un marquage photoluminescent, sur leurs bars ainsi que dans leurs toilettes.

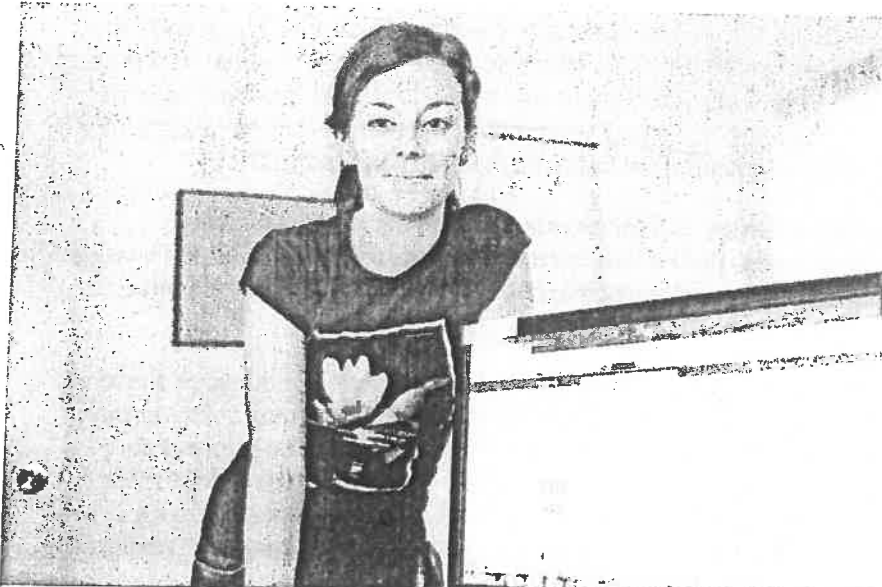
La problématique des agressions à caractère sexuel étant un enjeu de santé publique, le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Signons massivement cette pétition afin de lui envoyer un message clair: pour une large campagne «Alcool ≠ Consentement». Rendez-vous, toutes et tous, sur le site de l'Assemblée nationale!

Stéphanie Tremblay est intervenante au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie.

À propos de Stéphanie Tremblay

Afficher tous les articles de Stéphanie Tremblay →

Les droits des agresseurs avant ceux des victimes?



ARCHIVES LA TRIBUNE



Camille Dauphinais-Pelletier

La Tribune

(SHERBROOKE) En insistant sur le fait qu'on ne peut isoler les résidents qui commettent des attouchements sexuels des autres pour des raisons de liberté, on fait passer les droits des agresseurs avant ceux des victimes, estime Stéphanie Tremblay, porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Estrie.

C'est du moins l'un des points qui ressortent de son analyse du reportage publié dans La Tribune samedi, concernant la situation décrite par

certaines employés du pavillon Argyll. « Ce que je comprends, c'est qu'on dit qu'on ne peut pas brimer la liberté des gens. Mais certaines femmes se privent elles-mêmes de leur liberté [NDLR : en restant dans leurs chambres] parce qu'elles ont peur de subir des agressions. Ce sont les victimes ou les potentielles victimes qui paient. Dans ce contexte, je me demande pourquoi les hommes qui ont commis des agressions, eux, ne pourraient pas rester dans leur chambre », soulève-t-elle.

Ce réflexe de faire passer les droits des agresseurs avant ceux des victimes s'observe dans la société en général et est loin d'être exclusif au réseau de santé, affirme Mme Tremblay. « C'est un reflet de ce qui se passe partout. »

Même si les agresseurs ne sont pas totalement conscients de ce qu'ils font, leur geste reste un acte criminel, même s'ils n'en sont pas responsables aux yeux de la loi, rappelle-t-elle. Pour les victimes, « les conséquences ne sont pas moins grosses ».

Le fait que celles-ci continuent de côtoyer leurs agresseurs après que les gestes aient été posés nuit également à leur cheminement. « C'est extrêmement éprouvant pour les victimes de voir que leur agresseur n'a eu aucune conséquence, de le côtoyer jour après jour, de ne pas se sentir en sécurité. »

Pour Stéphanie Tremblay, la prévention devrait davantage être mise de l'avant dans les centres d'hébergement. « Ils disent qu'ils prennent la situation en charge, mais ils ne nous ont jamais appelés pour avoir des ateliers sur les agressions sexuelles. Au niveau de la prévention, il y a peut-être quelque chose à faire », soulève-t-elle.

Des ateliers peuvent être donnés auprès des résidents et du personnel pour expliquer ce qui constitue une agression sexuelle, ainsi que les conséquences que ces gestes peuvent avoir sur les victimes. L'excuse de la perte de fonctions cognitives ne devrait d'ailleurs pas être utilisée trop hâtivement, selon elle. « Il y en a pour qui c'est le cas, mais c'est facile de dire qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. Il ne faut pas que ça vienne excuser des comportements. Il est possible d'envoyer un message plus clair que ce qui est envoyé présentement en tout cas. Ce n'est pas vrai que ça va toujours exister les agressions sexuelles et qu'il n'y a rien à faire. »

Une question au passage : si les résidents commettaient des agressions causant des lésions physiques, serait-on aussi réticents à les séparer des autres? « Probablement pas! J'ai l'impression qu'on n'aurait dans ce cas aucun

problème à les contrôler, à les mettre à part. Dans le cas des agressions sexuelles, c'est toujours plus nébuleux », déplore Mme Tremblay.

Surprise

« Les usagers doivent être respectés dans leurs droits, il n'y a pas d'excuses possibles là-dessus. Ça devrait être tolérance zéro. » Le président du Comité des usagers du CHUS, Denis Marceau, a été surpris d'apprendre que des résidents du pavillon Argyll commettaient des attouchements sexuels sur des résidentes, et ce, parfois à répétition, malgré les précautions prises par le personnel. En plus de l'amener à dénoncer la situation, le reportage paru dans La Tribune samedi soulève des inquiétudes chez M. Marceau quant à la sécurité des usagers du CHUS.

Car il n'y a pas que dans les centres d'hébergement que des personnes aux facultés cognitives affectées séjournent, rappelle-t-il. « Au CHUS, il y a plusieurs types de clientèle; certains sont hospitalisés pour une chirurgie, un cancer... mais il reste qu'il y a des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer qui sont aussi présentes au CHUS, et qui peuvent faire subir des sévices ou les recevoir. »

Il invite d'ailleurs l'hôpital à être sensible à cet enjeu et à prendre des dispositions pour prévenir de telles situations. « Au comité des usagers du CHUS, on n'a pas eu vent de situations semblables. Mais il reste que c'est sûrement une situation qui est à porter à l'attention de tous, et il faut veiller à la prévenir. Parce que selon ce dont je suis témoin, dans les chambres où il y a quatre personnes, même dans les chambres à deux ou encore individuelles, la nuit, les patients peuvent circuler et se mettre à se promener. S'il n'y a pas de surveillance adéquate, il peut y avoir des hommes qui se mettent à rentrer dans les chambres des femmes, ou ça peut se produire dans les chambres à plusieurs », souligne Denis Marceau.

Le président partage l'avis de l'avocat Jean-Pierre Ménard, qui soutient que peu importe le degré de conscience de l'agresseur, les victimes sont des victimes. « Comme président du comité des usagers, dans toute situation comme celle-là, le principal n'est pas d'essayer de comprendre pourquoi c'est arrivé et être sympathique là-dessus. C'est un droit que les usagers ont d'être en sécurité lorsqu'ils sont hospitalisés, dans des lieux sécuritaires et sous la responsabilité de l'institution. »

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

Attouchements sexuels au Pavillon Argyll : le CALACS déplore la réaction de la direction

4 partages

Partager

Facebook

Twitter

Google +

Pinterest

LinkedIn

Courriel

Plus

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) dénonce la réaction des autorités du Pavillon Argyll à Sherbrooke, quant à des cas d'attouchements sexuels commis par des résidents.

Un texte de **Geneviève Proulx** 

La direction du Centre d'Hébergement et de soins de longue durée a affirmé lundi être au courant des gestes rapportés et qu'ils étaient gérés.

Selon le CALACS, trop peu d'efforts sont accordés aux victimes d'attouchements de ce CHSLD. « C'est assez banalisé finalement. Souvent les victimes, ce qu'on va entendre, c'est que ce sont "juste des attouchements" alors que ce sont des agressions à caractère sexuel. Les victimes vont banaliser et elles vont avoir honte de vivre dans cette peur-là », déplore la porte-parole du CALACS de l'Estrie, Stéphanie Tremblay.

Pour l'organisme, la répression n'est pas la solution. « Nous croyons que la solution pour enrayer la problématique des agressions à caractère sexuel réside non pas dans la répression, mais bien dans l'éducation de la population générale. Ainsi, en sensibilisant sérieusement les intervenants, résidents et dirigeants des CHSLD et en envoyant un message clair - que toute forme d'agression à caractère sexuel est un geste criminel - la fréquence des cas diminuerait certainement »

L'avocat criminaliste Me Jean-Pierre Ménard indique, de son côté que les établissements ont la responsabilité de protéger leurs résidents contre les attouchements et les agressions sexuelles. Selon lui, certains cas peuvent même être portés devant les tribunaux. « Ce n'est pas parce que l'on est dans un CHSLD qu'on est tous irresponsables criminellement. Ce n'est pas vrai. Il y a une partie des gens qui ont cette capacité de percevoir qu'ils font des gestes mauvais », dit-il.

4 partages

Ouvrir la navigation principale de ICI.Radio-Canada.ca

Retour à l'accueil

Accueil

ICI Info

Accueil

International

Politique

Ma Région

Économie

Sports

Santé

Arts et divertissement

Science

Techno

Alimentation

Plaisirs

ICI Télé

ICI Première

Accueil

Émissions

Horaire

Où nous capter

ICI RDI

ESTRIE

Mercredi 19 août 2015 14h46



Photo : Radio-Canada

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

20 août 2015 | La Tribune

Agressions à caractère sexuel dans les CHSLD: le CALACS Agression Estrie n'est pas rassuré

Les derniers jours ont été marqués par une sortie publique d'employés du Centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) Argyll soutenant que des agressions à caractère sexuel survenaient fréquemment dans l'établissement et que la situation persistait malgré les rapports rédigés. Depuis samedi, plusieurs dirigeants et experts de divers milieux réagissent, cherchant à rassurer la population. Ces réactions nous préoccupent davantage qu'elles ne nous rassurent. « L'enjeu sera encore là dans 20 ans », « ce sont des gens qui ne sont pas responsables de leur geste », « ce sont des choses qui arrivent » : quelques citations qui nous laissent croire que la problématique n'est pas prise au sérieux. On a également lu, notamment dans La Tribune, qu'il n'y avait pas de solution simple, que le problème perdurera de toute façon; on nous a répété qu'on ne pouvait enfermer ou administrer une lourde médication aux agresseurs et que des procédures sont déjà en place pour gérer ce type de situation. Et les femmes dans tout ça? Les victimes et celles qui ont peur de subir une agression s'isolent, ne se sentent pas en sécurité, peuvent vivre de l'anxiété et donc, sont brimées dans leur liberté. Les conséquences des agressions à caractère sexuel sont nombreuses et variées, d'où l'importance d'offrir un soutien approprié à toutes ces femmes. Les dirigeants et experts interviewés dans le dossier insistent sur le fait que des procédures sont mises en place pour gérer les cas d'agression, mais qu'en est-il de la prévention? Nous croyons que la solution pour enrayer la problématique des agressions à caractère sexuel réside non pas dans la répression, mais bien dans l'éducation. Ainsi, en sensibilisant sérieusement les intervenants, résidents et dirigeants des CHSLD et en envoyant un message clair – que toute forme d'agression à caractère sexuel est un geste criminel – la fréquence des cas diminuerait certainement. À l'heure actuelle, on tente plutôt de nous convaincre que les troubles cognitifs seraient en cause. Encore une fois, les agresseurs sont déresponsabilisés. Si les troubles cognitifs expliquaient tous les gestes d'agression à caractère sexuel, les femmes ne commettraient-elles pas autant d'agression que les hommes? En terminant, notons que le silence entourant les agressions à caractère sexuel est partout dans la société, les CHSLD ne font certainement pas exception.

Stéphanie Tremblay et Marilyn Lévesque Intervenantes au CALACS Agression Estrie

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

2 septembre 2015 | La Tribune | RENÉ-CHARLES QUIRION rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

Un livre pour le 35e anniversaire du CALACS Agression Estrie

SHERBROOKE — Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie lance un livre pour souligner son 35e anniversaire de fondation.

Une trentaine de témoignages ont été rassemblés dans le livre intitulé *Toutes uniques, toutes unies... Ensemble réagissons.*

La préface de ce livre est signée par la fondatrice du CALACS Madeleine Lacombe.

Le lancement du recueil sera fait le 17 septembre dans le cadre d'un 5 à 7 au Grand Hotel Times.

Plusieurs activités se dérouleront les 17 et 18 septembre lors d'un colloque pour souligner cet anniversaire et les années de travail effectuées par les femmes de la région.

« Lorsque je lis ces témoignages, je suis toujours tout aussi bouleversée et indignée qu'au moment de la fondation du centre. Indignée parce qu'à ce niveau les choses n'ont pas beaucoup changé, outre le fait qu'il y ait aujourd'hui plus de ressources pour soutenir ces femmes. (...) Malgré tout le travail de sensibilisation effectué, malgré les luttes menées pour changer les lois, demander des interventions policières et sociales mieux adaptées, le problème persiste. La différence avec les années soixante-dix, c'est que des ressources comme le CALACS de l'Estrie existent toujours et que les femmes peuvent y trouver réconfort et support indéfectible. Nous avons pourtant l'espoir, sans être complètement naïves, que ces ressources ne seraient plus, ou moins nécessaire un jour », mentionne Madeleine Lacombe dans la préface du livre du 35e anniversaire de fondation du CALACS-Estrie.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

«Les victimes sont marquées à jamais»

- Stéphanie Tremblay

Journée d'action contre la violence faite aux femmes

SOCIÉTÉ. C'est sous le thème «Les agressions sexuelles... brisent des vies» que la 34e Journée d'action contre la violence faite aux femmes débutera à Sherbrooke et ailleurs au Québec, le 18 septembre.

C'est le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) qui soulignera cette journée afin de contrer la violence sexuelle faite aux femmes. Car des gestes comme ceux-ci détruisent des vies.

«Des femmes qui sont victimes de violence sexuelle sont marquées à jamais. Même si certaines vivent bien avec cette agression, elles vont toujours s'en rappeler. C'a détruit des vies», avoue la porte-parole du CALACS-Estrie, Stéphanie Tremblay.

Selon elle, le sujet est encore trop tabou dans la société. «Beaucoup de personnes ont de gros préjugés lorsqu'une femme se dit victime d'agression et c'est très dommage. Ces femmes ne cherchent qu'une chose, se faire écouter. Elles vivent souvent avec un sentiment de honte et de culpabilité et elles veulent s'en débarrasser», souligne-t-elle. L'objectif d'une journée comme celle du 18 septembre est de faire connaître la cause, mais aussi de faire tomber les préjugés.

Incapacité de travailler, anxiété, perte de confiance en soi et envers les autres : plusieurs femmes vivent avec des conséquences à long terme. La meilleure façon d'aider une femme victime d'agression sexuelle est, selon Stéphanie Tremblay, de simplement l'écouter et la croire sans lui poser de questions inutiles. «Il ne faut pas remettre en question leurs propos, sinon on les perd immédiatement. Il ne faut pas leur



Selon le CALACS Estrie, une femme sur trois sera victime d'agression sexuelle dans sa vie. Sur la photo: Stéphanie Tremblay, porte-parole du CALACS Estrie. (Photo Gracieuseté)

poser des questions stupides, il faut simplement les écouter, les soutenir et croire en ce qu'elles nous disent», dit-elle.

PROBLÈME AU NIVEAU JUDICIAIRE

De l'avis de Mme Tremblay, il y a une grosse défaillance du côté judiciaire et plusieurs modifications devraient être apportées. «Tout d'abord, le processus est beaucoup trop long. On parle en moyenne de trois ans pour chaque cas. C'est long et lourd pour les victimes. Puis, à la fin, beaucoup trop de personnes sont acquittées. Souvent, les policiers et les procureurs de la couronne croient la victime, mais il n'y a jamais de preuves assez bonnes. De plus, si l'agresseur à un minimum de charisme, le verdict peut jouer en sa faveur», dénonce-t-elle.

«Une formation plus adéquate pour les policiers, enquêteurs et procureurs de la couronne, ainsi qu'une meilleure mesure afin de soutenir les victimes pour, seraient des moyens pour corriger les lacunes du système judiciaire», conclut Stéphanie Tremblay.

PAGE 10 - LE SHERBROOKE EXPRESS - WWW.LESHERBROOKEEXPRESS.COM - LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

Le Sherbrooke Express

Pour maximiser la visibilité de votre entreprise.

Catherine Blanchette
Conseillère publicitaire en solutions médias

819 566-3585



Un problème de société

PIERRE McCANN
redaction@lanouvelle.ca

Pour souligner ses 35 ans, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Aggression Estrie tiendra les 17 et 18 septembre un colloque sous le thème « Les agressions à caractère sexuel, un problème de société ». Par le biais de ses services d'aide aux survivantes d'agression à caractère sexuel, le CALACS a rejoint les centaines de femmes depuis sa création.

« On accompagne ces femmes et ces filles à l'hôpital et dans leur parcours judiciaire. On contribue à ce que les femmes réussissent à vivre au quotidien », mentionne Stéphanie Tremblay, porte-parole du CALACS Aggression Estrie.

« Il y a encore énormément de préjugés », ajoute cette intervenante pour qui la lutte aux agressions passe beaucoup par un volet préventif. « Il faut aussi et surtout faire de la sensibilisation dans les médias, les écoles et les autres milieux qui nous invitent pour sensibiliser les gens à

la problématique. On veut qu'ils puissent soutenir les femmes et les filles. »

PAR LES FEMMES, POUR LES FEMMES

Le CALACS Aggression Estrie a été créé par Madeleine Lacombe, une pionnière voulait au départ offrir des cours d'autodéfense, souligne Stéphanie Tremblay. « Elle s'est rendu compte que beaucoup des femmes qui suivaient ses cours avaient subi des agressions sexuelles. Rien ne leur était offert, sauf ces cours. Elle a donc fondé l'un des premiers CALACS au Québec. C'était dans la montée du mouvement féministe où il y avait de plus en plus de ressources au Québec. »

Et qu'en est-il, en 2015, du fléau que sont les agressions

à caractère sexuel? « Je pense qu'aujourd'hui, comparativement à il y a 35 ans, c'est un problème qui est plus reconnu comme tel dans notre société. Dans les années 1980, par exemple, la loi reconnaissait qu'un conjoint pouvait agresser sa femme. Alors c'est sûr qu'il y a eu des avancements qu'on ne peut pas nier et on voit un changement de mentalité à travers les changements dans les lois. »

Pour cette intervenante, le Réseau des CALACS aura notamment réussi à briser des tabous et à réduire la honte, et ce « même si on ne le dénonce pas encore assez aujourd'hui. »

« Oui, c'est très difficile de prendre le téléphone et de nous appeler pour prendre rendez-vous », admet Stéphanie Tremblay. Parce que la culpabilité et la honte sont bien souvent les seules à accompagner les femmes qui demandent de l'aide au CALACS.

Plusieurs conférences sont prévues dans le cadre du colloque. Le 17 septembre se tiendra un 5 à 7 de lancement d'un livre de témoignages. Le lendemain aura lieu une activité soulignant la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes (JACVSFF).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la journée ou sur les services offerts par le CALACS Aggression Estrie, consultez le calacsestrie.com.

COURS DANSE SOCIALE

(Cha-cha, T Swing, etc.)

Début des cours : 28 septembre

Inscription dès maintenant!

Ancien Studio Danse PMC

Paul Carbonneau

Tél.: 819 532-7998 ou cell.: 819 822-8399



La Nouvelle, 16 sept. 2015

3815717

Publié le 17 septembre 2015 à 16h28 | Mis à jour le 17 septembre 2015 à 16h28

35 ans de lutte et de sensibilisation au CALACS



Stéphanie Tremblay porte-parole du CALACS Agression Estrie, Madeleine Lacombe fondatrice du CALACS Agression Estrie et Evans Bédard intervenant au S.H.A.S.E. Imacom, Jessica Garneau



René-Charles Quirion

La Tribune

(SHERBROOKE) Même 35 ans après sa fondation, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS-Agression Estrie) doit vaincre les tabous liés à cette problématique encore et toujours d'actualité.

Une centaine de personnes prennent part jusqu'à ce midi au colloque qui se déroule sous le thème : «Les agressions à caractère sexuel, un problème de société».

«Nos invités permettent d'avoir une bonne idée de la complexité de la problématique. Nous voulons mobiliser les participants. Se mobiliser pour changer les mentalités, changer les lois, changer les procédures judiciaires. Il faut travailler à faire changer les préjugés qui sont présents encore 35 ans plus tard», estime la porte-parole du CALACS-

Agression Estrie, Stéphanie Tremblay.

Pour marquer publiquement cet anniversaire, le CALACS invite la population à se mobiliser dès 13 h ce vendredi au marché de la gare dans le cadre de la 34e journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes sous le thème: «Les agressions sexuelles... brisent des vies.»

«Cette journée d'action est l'un des moyens choisis pour la sensibilisation du public aux conséquences des agressions sexuelles. Les répercussions des agressions sexuelles peuvent être très grandes pour les femmes. La population doit être sensibilisée au fait que les agressions sexuelles brisent des vies», mentionne la porte-parole du CALACS.

Dans le cadre de ce 35e anniversaire, le CALACS a lancé un livre de témoignages intitulé: «Toutes uniques, toutes unies, ensemble réagissons».

Fondatrice du CALACS de l'Estrie Madeleine Lacombe considère que la cause a évolué, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

«C'est en donnant des cours d'autodéfense aux femmes que l'idée de fonder l'organisme est venue. Les femmes qui avaient été agressées n'avaient pas de service. Il fallait faire quelque chose pour elles. Il fallait aussi sensibiliser les intervenants des divers milieux à la réalité des agressions sexuelles», rappelle Mme Lacombe.

Si le centre d'aide aux victimes de viol est devenu le CALACS, les besoins d'éducation et de sensibilisation sont toujours aussi pressants.

«Les femmes obtiennent plus de services, les stéréotypes continuent d'exister. Pourquoi les femmes ont besoin de se justifier concernant leur consommation d'alcool ou leur habillement lorsqu'il est question d'agression sexuelle», déplore Mme Lacombe.

Évans Bédard du SHASE-Estrie indique que le problème des agressions sexuelles concerne aussi les hommes.

«Nous faisons face constamment à un manque de financement pour les services spécifiques pour les hommes en matière d'agressions sexuelles. Nous en sommes au même point que les femmes il y a 30 ans. Il est difficile de développer de l'expertise lorsque nous ne savons pas si nous existerons à la fin de notre période de financement», déplore M. Bédard.

Détente

19 septembre 2015 | La Tribune | RENÉ-CHARLES QUIRION rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

Le CALACS se mobilise contre la violence sexuelle

SHERBROOKE — Même 35 ans après sa fondation, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS-Agression Estrie) doit vaincre les tabous reliés à cette problématique encore et toujours d'actualité.



— PHOTO IMACOM, JESSICA GARNEAU

À l'invitation du CALACS, plusieurs citoyens ont joint hier la marche symbolique à l'occasion de la 34^e journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes sous le thème : « Les agressions sexuelles... brisent des vies. » Parmi les meneuses, on identifiait les candidates aux élections fédérales, France Bonsant (Bloc québécois), Marie-Claude-Bibeau (PLC) et Caroline Bouchard (Bloc québécois).

Une centaine de personnes prennent part jusqu'à ce midi au colloque qui se déroule sous le thème : « Les agressions à caractère sexuel, un problème de société ».

« Nos invités permettent d'avoir une bonne idée de la complexité de la problématique. Nous voulons mobiliser les participants. Se mobiliser pour changer les mentalités, changer les lois, changer les procédures judiciaires. Il faut travailler à faire changer les préjugés qui sont présents encore 35 ans plus tard », estime la porte-parole du CALACS-Agression Estrie, Stéphanie Tremblay.

Pour marquer publiquement cet anniversaire, le CALACS avait invité la population à se mobiliser hier au marché de la gare dans le cadre de la 34^e journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes sous le thème : « Les agressions sexuelles... brisent des vies. »

« Cette journée d'action est l'un des moyens choisis pour la sensibilisation du public aux conséquences des agressions sexuelles. Les répercussions des agressions sexuelles peuvent être très grandes pour les femmes. La population doit être sensibilisée au fait que les agressions sexuelles brisent des vies », mentionne la porte-parole du CALACS.

UN LIVRE

Dans le cadre de ce 35^e anniversaire, le CALACS a lancé un livre de témoignages intitulé : « Toutes

uniques, toutes unies, ensemble réagissons ».

Fondatrice du CALACS de l'Estrie Madeleine Lacombe considère que la cause a évolué, mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

« C'est en donnant des cours d'autodéfense aux femmes que l'idée de fonder l'organisme est venue. Les femmes qui avaient été agressées n'avaient pas de service. Il fallait faire quelque chose pour elles. Il fallait aussi sensibiliser les intervenants des divers milieux à la réalité des agressions sexuelles », rappelle Mme Lacombe.

Si le centre d'aide aux victimes de viol est devenu le CALACS, les besoins d'éducation et de sensibilisation sont toujours aussi pressants.

« Les femmes obtiennent plus de services, les stéréotypes continuent d'exister. Pourquoi les femmes ont besoin de se justifier concernant leur consommation d'alcool ou leur habillement lorsqu'il est question d'agression sexuelle », déplore Mme Lacombe.

Évans Bédard du SHASE-Estrie indique que le problème des agressions sexuelles concerne aussi les hommes.

« Nous faisons face constamment à un manque de financement pour les services spécifiques pour les hommes en matière d'agressions sexuelles. Nous en sommes au même point que les femmes il y a 30 ans. Il est difficile de développer de l'expertise lorsque nous ne savons pas si nous existerons à la fin de notre période de financement », déplore M. Bédard.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

f (<https://www.facebook.com/journalcollectif>)  (<https://twitter.com/jlecollectif>)



Le Collectif



🏠 [Home \(http://www.lecollectif.ca/\)](http://www.lecollectif.ca/) › [Campus \(http://www.lecollectif.ca/category/campus/\)](http://www.lecollectif.ca/category/campus/) › [Affaires universitaires \(http://www.lecollectif.ca/category/campus/affaires-universitaires/\)](http://www.lecollectif.ca/category/campus/affaires-universitaires/) › [ENTREVUE AVEC AGRESSION ESTRIE CALACS - L'arme de l'agression sexuelle est la confiance](#)

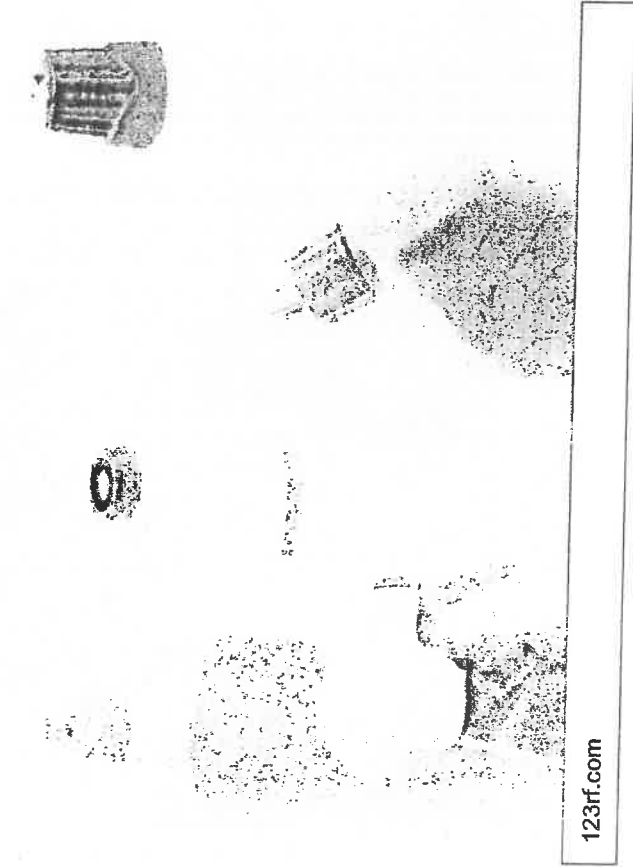
ENTREVUE AVEC AGRESSION ESTRIE CALACS - L'ARME DE L'AGRESSION SEXUELLE EST LA CONFIANCE

4 NOVEMBRE 2015 / PAR [REDACTION \(HTTP://WWW.LECOLLECTIF.CA/AUTHOR/INFO/\)](http://www.lecollectif.ca/author/info/)

Par Guillaume Marcotte

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie est un

La publicité, toujours aussi sexiste



La Tribune

Le comité *Images et pubs sexistes* du CALACS Aggression Estrie désire offrir un prix citron à l'ensemble des publicités de produits nettoyants. Des femmes réduites à un stéréotype de ménagère, des hommes infantilisés et ridiculisés : on n'en peut plus!

Bien sûr, les publicités visent à vendre un produit et donc, elles le montrent sous un angle favorable. Mais pourquoi toujours utiliser le même modèle, soit la femme blanche, assez jeune, l'instinct maternel bien affiché, mince, souriante, bien mise; bref, la femme qui correspond parfaitement aux standards de beauté en vigueur. Ce modèle s'accomplit à travers ses tâches ménagères, elle a un plaisir fou à les effectuer. Vous en connaissez beaucoup des femmes comme celles-là? Pourtant, les publicités de Swiffer, de Canadian Tire, de Vileda et des autres, n'utilisent que cette représentation réductrice et sexiste des femmes. Vous en doutez? Allez sur le moteur de recherche de votre choix et tapez « publicité » avec le nom d'un produit nettoyant que vous utilisez. Que voyez-vous?

123rf.com

Considérant que nous sommes exposés-es à près de 3000 publicités par jour, on ne peut nier que la représentation qu'on y fait des hommes et des femmes a un impact sur la construction des rapports sociaux. Près de 54 % des Québécoises et des Québécois considèrent que les publicités sont souvent sexistes.

(...).

Nous encourageons les compagnies de produits nettoyants à cesser de reproduire les stéréotypes archaïques et à produire des publicités plus représentatives de nos réalités. Et quant à vous, Estriens, sachez que vous avez le droit de réagir à ce qui vous offense. Faites part de votre désaccord à une compagnie, boycottez-la, envoyez-nous les publicités qui vous dérangent sur notre page Facebook, ou encore, participez au comité, les 2es mercredis de chaque mois, à l'Oeil de chat (22, Wellington Nord, Sherbrooke)!

Stéphanie Tremblay

Pour le comité Images

et pubs sexistes

16 DAYS OF ACTION

Gender-based violence: It affects us all

By Stéphanie Ménard

We know that the majority of sexual assault victims are girls and women. Half of all women in Canada have experienced at least one incident of physical or sexual violence since the age of 16. 66 per cent of these women are under the age of 24. 11 per cent are under the age of 11.

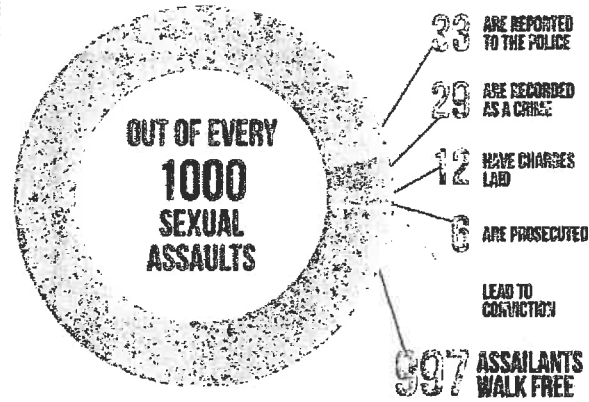
This isn't just a women's issue - It's everyone's issue and violence against women is a social problem which affects us all. We all have an important role to play.

67 per cent of all Canadians say they personally know at least one woman who has been sexually or physically assaulted.

The 16 days of action against gender violence (Nov. 25 to Dec. 10) and the National Day of Remembrance and action on violence against women (Dec. 6) provide an opportunity to reflect on violence against girls and women and to take action.

CALACS Aggression Estrie is a centre that not only helps girls and women who have been sexually assaulted, but also provides support for their loved ones. Services are offered 24/7 through the crisis helpline as well as medical or judicial accompaniment. CALACS also offers five educational workshops which serve to sensitize the population to gender-based violence. Services are available in French, English or Spanish.

THERE ARE 460,000 SEXUAL ASSAULTS in Canada every year



The subjects addressed in these workshops relate to a variety of issues for both the prevention and the mediation of sexual assault and their survivors. An informational workshop is available for any groups who wish to know more about CALACS and its services. Other

subjects include, Hypersexualization in social and modern media (in collaboration with Arrimage Estrie); Alcohol based sexual assault; Consent and equality in Relationships and How to respond to a survivor's testimonial of sexual assault.

These educational sessions are structured to appeal to young people (12 to 18), parents, educators and youth workers. It is important to remember that this is a problem that affects us all, and that we can all be a part of the solution.

All services are free and confidential. Contact Aggression Estrie (CALACS): 819-563-9999, www.calacsestrie.com, or via Facebook and Twitter.

Stéphanie Ménard is a counsellor and educator for Aggression Estrie CALACS.



Upcoming Events:

Nov. 30 at Champlain College (back entrance), all day.

The community is invited to stop by to commemorate the many aboriginal and trans- women who have been victims of violence. A moment of silence will be held at 10:35 a.m. Organized by Champlain SEXed.

This column is a collaboration between the Lennoxville & District Women's Centre and The Record.

WE NEED A HELPING HAND THIS HOLIDAY!

ALEXANDER GALT CHRISTMAS BASKET CAMPAIGN

Please bring your non-perishable food items to any of the listed sponsors before **DECEMBER 4, 2015**

Monetary donations are also welcome. Please make cheques payable to: **AGRHS Christmas Basket Campaign** and mail to: **AGRHS, P.O. Box 5002, 1700 rue College, Sherbrooke J1M 1Z9**

DROP OFF POINTS:
 Manoir St-François, 125 Queen, Sherbrooke
 AGRHS, ETSB Board Office, Magog, The Record

Helping others is a great way to celebrate the holiday!
 Thank you for your generosity!

Leitao

CONT'D FROM PAGE 1

Leitao made it clear that any announcements on major tax reform would be made only after the new federal Liberal government presents its

economic policies.

"Before we do anything, we have to analyze what's been done at the federal level - and then we will adjust," he said.

The Hut supporting the community

Proceeds from the 2015 Worster/Cook Memorial Golf Tournament went to support both the Apple Juice Hockey and Wilson Street Softball programs.



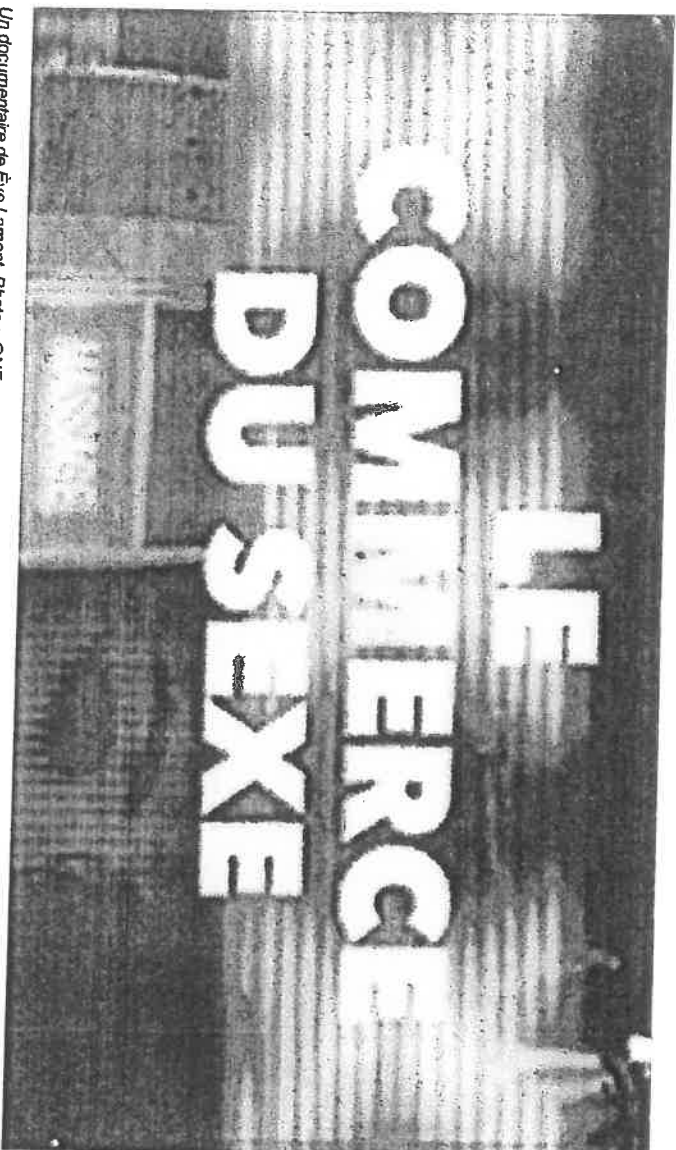
COURTESY

Left to right: Troy Rothney (Apple Juice Hockey), Keith Langevin (ANAF director, sports com-

Les dessous de l'industrie du sexe : une réalité présente partout au Québec

Mise à jour le jeudi 3 décembre 2015 à 19 h 58 HNE

38 PARTAGES



Un documentaire de Ève Lamont Photo : ONF

22 ans, c'est l'âge moyen d'entrée des femmes dans le monde de la prostitution à Sherbrooke. Une preuve que l'Estrie comme les autres régions n'échappe pas à cette dure réalité que dépeint la réalisatrice Ève Lamont dans son documentaire *Le commerce du sexe*.

Dans le cadre des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, le Centre

d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie a présenté ce documentaire à la Maison du cinéma à Sherbrooke.

« La prostitution, l'industrie du sexe, on considère que c'est une forme de violence sexuelle subie par les femmes », explique Stéphanie Tremblay, intervenante et porte-parole pour l'organisme. Elle précise que l'industrie du sexe est autant présente à Sherbrooke que dans les grandes villes, mais elle est peut-être moins visible.

Le commerce du sex - Bande annonce



La réalisatrice Ève Lamont, qui s'est promené partout au Québec pour dresser un portrait le plus fidèle possible de cette industrie, ajoute qu'il y a des similarités entre les grands centres et les régions, mais qu'il y a aussi beaucoup de différences. « En région, souvent ce que l'on voit, c'est de la prostitution de fin de mois, pour la survie, pour mettre de la nourriture dans le frigo », résume-t-elle.

En plus de rencontrer des centaines de femmes, des proxénètes, des tenanciers de bars de danseuses et de salons de massage, elle a aussi consulté une étude réalisée par la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

« Les raisons sont multiples, mais pour la majorité des répondantes, c'est un homme qui leur propose cette avenue-là, pour manger, avoir un toit, de la drogue. »

— Ève Lamont, réalisatrice du documentaire *Le commerce du sexe*

Ève Lamont s'intéresse à l'industrie du sexe depuis longtemps. En 2010, son film *L'imposture* s'intéressait à la prostitution féminine. Sorti en mai dernier et en tournée partout au Québec depuis le début de l'automne, *Le commerce du sexe* remet maintenant en question le système d'exploitation qui se cache derrière cette industrie.

« Pour moi, c'était important de diriger aussi les projecteurs sur ceux qu'on ne voit pas, mais qui sont pourtant à la racine de tout ça, c'est-à-dire les clients, ceux qui alimentent ce commerce, et les exploitants, ceux qui l'opèrent et qui en profitent. » Dont les proxénètes qui se déplacent en région pour recruter des filles et les séduire avec des promesses de belle vie dans les grands centres.



RadiocanadaInfo

Ève Lamont, réalisatrice

Share

[Cookie policy](#)

703

La réalisatrice souligne un manque de ressources pour ces femmes exploitées qui veulent s'en sortir. L'intervenante du CALACS Stéphanie Tremblay spécifie qu'il existe tout de même des options pour celles qui vivent à Sherbrooke.

Ouest

- [Alberta](#)
- [Colombie-Britannique-Yukon](#)
- [Manitoba](#)
- [Saskatchewan](#)

Ontario

- [Nord de l'Ontario](#)
- [Ottawa](#)
- [Toronto](#)
- [Windsor](#)

Québec

- [Abitibi-Témiscamingue](#)
- [Bas-Saint-Laurent](#)
- [Côte-Nord](#)
- [Estrie](#)
- [Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#)

Gatineau

- [Mauricie-Centre-du-Québec](#)
- [Grand Montréal](#)
- [Québec](#)
- [Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

Acadie

- [Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Nouveau-Brunswick](#)
- [Nouvelle-Écosse](#)
- [Terre-Neuve-et-Labrador](#)

SOCIÉTÉ

L'exploitation sexuelle des mineurs est présente aussi à Sherbrooke

PUBLIÉ LE JEUDI 4 FÉVRIER 2016



Sherbrooke pas à l'abri PHOTO : ICI ESTRIE

Sherbrooke n'échappe pas au phénomène de l'exploitation sexuelle sur des mineurs. Le Service de police et le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) le confirment.

Difficile de dresser un portrait en chiffres, mais les policiers admettent que des jeunes leur partagent parfois certains témoignages.

« Il y a des jeunes qui parlent aux policiers parrains des écoles. Ça peut arriver qu'il y ait des jeunes qui se fassent embarquer dans des situations. Avec les médias sociaux, c'est une problématique qu'on a de plus en plus. »

— Philippe Dubois, relationniste, Service de police de Sherbrooke

Depuis quelques semaines, plusieurs cas de jeunes filles portées disparues et qui pourraient avoir été recrutées par des réseaux de

prostitution juvéniles ont été rapportées, notamment dans la région de Laval. Une situation qui inquiète plusieurs adolescentes.

« Sur les réseaux sociaux, on le voit quand même souvent et ça m'inquiète pas mal. »

— *Une jeune fille de Sherbrooke*

Les recruteurs utilisent les réseaux sociaux et se postent sur des terrains près d'écoles secondaires et dans certains lieux publics, explique la présidente du CALACS de l'Estrie, Marie-Michelle Witlock. Ils sont actifs et leurs actions ne sont pas marginales, croit-elle.

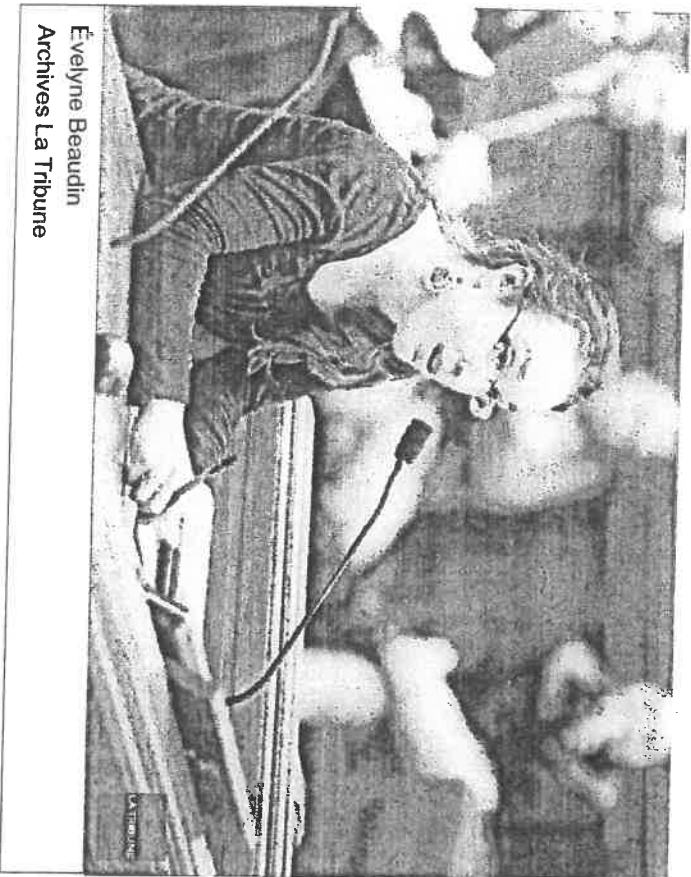
« L'industrie du sexe est présente à Sherbrooke. On voit des bars de danseuses, des salons de massages. On a longtemps vu des agences d'escortes. S'il y a une demande, on va trouver des filles pour y répondre. »

— *Marie-Michelle Witlock, présidente du CALACS de l'Estrie*

Pour éviter de tomber dans un piège, la prévention reste le meilleur moyen. Les intervenants martèlent que les parents et les adultes ont un rôle important à jouer, en préservant des liens de confiance avec les jeunes.

Publié le 03 mars 2016 à 13h44 | Mis à jour le 03 mars 2016 à 13h44

Blitz pour une toponymie plus féminine



Évelyne Beaudin
Archives La Tribune



Jonathan Custeau
La Tribune

(SHERBROOKE) Le CALACS Aggression Estrie et les Pépines profiteront de la Journée internationale de la femme pour suggérer au conseil municipal de Sherbrooke d'utiliser davantage de toponymes féminins dans la désignation des noms de rues ou de bâtiments. Il s'agit d'un des trois volets mis en place pour souligner le 8 mars à Sherbrooke.

Lundi prochain, les deux organismes se présenteront donc au conseil municipal et soumettront le nom de huit femmes qui mériteraient d'être honorées. « À Sherbrooke, ce sont environ 12 % des noms de rues qui portent un nom de femme. Si on tient compte des toponymes qui sont attribués pour des rues qui ne sont pas encore construites, on atteint 18 %. Le problème, c'est que le comité de toponymie attribue les noms en fonction des suggestions qu'il reçoit. Il faut changer cette attitude passive », mentionne Évelyne Beaudin, présidente des Pépines.

Mme Beaudin convient qu'il ne suffit pas de lancer des suggestions. « Il y a quand même une recherche derrière chacune des propositions. Il y a des fiches à remplir. À tout le moins nous contribuerons à renflouer la banque de toponymes. L'idée, c'est qu'il y ait un engagement de l'ensemble des membres du conseil, parce que nous sommes vraiment loin de la parité. Quand on regarde les grandes artères, c'est encore pire. Au Québec par exemple, il n'y a aucune autoroute qui porte le nom d'une femme. »

OBJECTIF CHIFFRÉ

La présidente des Pépines suggère de fixer un objectif chiffré et de prendre un moyen de l'atteindre. Elle avance qu'elle proposera une diversité de moyens pour arriver à atteindre ces objectifs. « Par exemple, à Sherbrooke, il y a des quartiers thématiques. Il y a le quartier avec des noms d'oiseaux. Celui avec des noms de fleurs. On pourrait décider qu'un quartier est consacré aux femmes. En fait, c'est parce que nous sentons que la porte commence à s'ouvrir que nous avons décidé de mettre le pied dedans. »

Pour Évelyne Beaudin, la toponymie n'est qu'un exemple de l'inégalité hommes-femmes. « Elle est là sans qu'on s'en rende compte. C'est par hasard que j'ai constaté qu'il n'y avait aucun nom de femme dans les rues de mon quartier. La première étape, c'est la prise de conscience. »

Pour souligner la Journée de la femme, les deux organismes proposent également de confectionner des fleurs en tissu recyclé, d'y écrire le nom d'une

femme qui mérite une reconnaissance et de lui remettre le 8 mars. Les gens sont invités à prendre une photo de la fleur et à la publier sur Twitter avec le mot-clique #1femme1fleur. « L'idée, c'est que ce soit organique. Nous aimerions que ça devienne une tradition, comme le coquelicot du jour du Souvenir. L'idée n'est pas d'imager la fragilité de la femme, mais bien la pérennité du geste. »

Enfin, le film Les Suffragettes sera projeté le soir du 8 mars au Collège du Mont-Notre-Dame. L'activité commence à 17 h et une présentation des huit femmes dont le toponyme aura été suggéré au conseil municipal est prévue.

jonathan.cusseau@latribune.qc.ca

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

Publié le 08 mars 2016 à 00h05 | Mis à jour à 00h05

58 toponymes féminins en banque



Les conseillères municipales et les directrices des services de la Ville de Sherbrooke ont toutes reçu une fleur de tissu en marge de la Journée internationale de la femme. Spectre Média, René Marquis

Geneviève Béliveau, membre du conseil d'administration des Pépines et du CALACS Aggression Estrie a rappelé que seulement 12 % des noms choisis dans la toponymie sherbrookoise sont des noms de femmes. « Depuis 2013, les femmes sont plus nombreuses que jamais au conseil municipal de Sherbrooke. Nous avons un bel exemple de vie participative pour les femmes en politique. Notre démarche a pour objectif de rétablir l'équilibre dans la toponymie sherbrookoise », a-t-elle déclaré avant de faire la lecture des toponymes suggérés.

Évelyne Beaudin, présidente des Pépines, a pour sa part proposé que Sherbrooke devienne « la première ville du Québec à poser des gestes concrets pour atteindre une parité toponymique ». En ce sens, elle invite Sherbrooke à être la première signataire de la Charte québécoise pour une toponymie paritaire. Cette charte propose entre autres d'adopter minimalement deux toponymes féminins pour chaque nouveau toponyme masculin attribué, de donner la priorité à des noms de femmes pour l'adoption de nouveaux toponymes de lieux d'importance et d'éviter de se cantonner à l'histoire locale pour trouver des nouveaux toponymes féminins.

Le maire Bernard Sévigny a qualifié la présentation de « très éclairante » et s'est dit convaincu que les propos tenus par les deux femmes trouveraient écho



Jonathan Custeau
La Tribune

(SHERBROOKE) Les Pépines et le CALACS Aggression Estrie ont tenu parole et ont interpellé le conseil municipal de Sherbrooke pour l'inciter à une plus grande parité hommes-femmes dans le choix des toponymes dans la ville. À la veille de la Journée internationale de la femme, les deux organismes ont suggéré huit toponymes féminins accompagnés d'une courte biographie. Une liste de 50 autres noms de femmes qui mériteraient d'être honorées a aussi été soumise.

Trois Estriennes figuraient parmi les propositions déposées, soit Eva Tanguay, icône du vaudeville américain née à Dudswell, Margaret Murray Robertson, enseignante et écrivaine, et Thérèse Lecomte, une enseignante ayant cofondé l'Association pour l'avancement des arts. Les autres femmes de renom mentionnées étaient Carrie Derick, chercheuse en sciences naturelles, Viola Irene Desmond, femme d'affaires, Marie Gérin-Lajoie, auteure, éducatrice, juriste et militante féministe, Evelyne O'Bomsawin, pionnière de l'Association des femmes autochtones du Québec, et Léa Roback, syndicaliste et militante féministe.

non seulement chez les conseillères, mais également chez les conseillers sherbrookois.

Déjà convertie

Hélène Dauphinais, présidente du comité de toponymie, s'est pour sa part montrée impressionnée par le dossier qui venait d'être présenté. « Nous nous pencherons sur vos suggestions avec beaucoup de bienveillance et d'ouverture, mais sachez que vous préchez à une convertie. Quand je suis arrivée à la présidence du comité en 2013, une réalité qui m'a sauté aux yeux était la rareté des toponymes féminins. Le reste du comité est aussi sensible que moi à cette question. »

Elle a ajouté que depuis qu'elle est responsable du comité, à la fin de chaque réunion, environ 50 % des toponymes attribués sont féminins. « C'est sûr que nous avons plusieurs années à rattraper, mais le changement est déjà en place. Avoir des noms disponibles nous aide, mais nous nommons très peu de nouvelles rues dans une année. Il faut donc être patient. Avoir une bonne banque est la base d'une toponymie équitable. »

Les élus se sont ensuite félicités de constater que les conseils d'administration de Commerce Sherbrooke, de Sherbrooke Innopole et de la Société de transport de Sherbrooke sont tous à majorité féminins.

Détente

Avis de décès

Archives

Petites annonces

Plan du site Modifier votre profil Foire aux questions Nous joindre Conditions d'utilisation Politique de confidentialité